

**Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical
du 13 février 2019**

Étaient présents Mmes et MM. les délégués :

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>REPRESENTANT L'EPCI DE :</u>
BERNARD	René	Brenne - Val de Creuse
DEJOLLAT	Daniel	Brenne - Val de Creuse
GOMBERT	Annick	Brenne - Val de Creuse
HERVO	Dominique	Brenne - Val de Creuse
JACQUET	Alain	Brenne - Val de Creuse
LIAUDOIS	Michel	Brenne - Val de Creuse
MERLOT	Claude	Brenne - Val de Creuse
PINLON	Roland	Brenne - Val de Creuse
PLANTUREUX	Guy	Brenne - Val de Creuse
STERVINO	Frédéric	Brenne - Val de Creuse
VACHAUD	Edith	Brenne - Val de Creuse
ARNAUD	Jean-Paul	Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse
BLIN	Jean-Claude	Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse
BONNET	Maurice	Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse
GIRAUD	Jocelyne	Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse
MONÉ	Jean-Michel	Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse
NANDILLON	Jean-Pierre	Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse
SCHMITT	Jean-Marc	Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse
BAILLARGEAT	Bertrand	Marche Occitane - Val d'Anglin
GOURLAY	Philippe	Marche Occitane - Val d'Anglin
LAROCHE	Laurent	Marche Occitane - Val d'Anglin
LÉON	Michel	Marche Occitane - Val d'Anglin
BOISLAIGUE	Christian	Cœur de Brenne
BURDIN	Maurice	Cœur de Brenne
CAMUS	Jean-Louis	Cœur de Brenne
MARCQ	Jean-Louis	Cœur de Brenne
GUIGNEDOUX	Jean	Val de l'Indre - Brenne
VIDAL	Claude	Val de l'Indre - Brenne
VILLIERE	Chantale	Val de l'Indre - Brenne
CARPENTIER	Jean-Claude	Monts et Vallées Ouest Creuse
AUJEAN	Bernard	Châteauroux Métropole

Etaient absents excusés MM. les délégués :

VÉRON

Pierre

Châtillonnais en Berry

Monsieur BOURGOIN Marcel, Marche Occitane - Val d'Anglin a donné pouvoir à Monsieur GOURLAY Philippe, Marche Occitane - Val d'Anglin

Assistaient également à la réunion :

Monsieur DEFEZ Gérard, membre suppléant de la CdC Brenne - Val de Creuse

Monsieur MAZEROLLES et Mme VERITE, du SMABCAC

Ordre du Jour :

- Installation des délégués
- Détermination du nombre de Vice-Présidents et de membres du Bureau
- Election des Vice-Présidents
- Election des membres du Bureau
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Indemnité du Président et des Vice-Présidents
- Remboursement des frais de déplacement

Monsieur Jean-Louis CAMUS, Président ouvre la séance en rappelant l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2018 portant modification des statuts, modification du périmètre d'intervention du Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Mise en Valeur de la Brenne et adhésion de la Communauté de Communes du Châtillonnais-en-Berry, de la Communauté de Communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, de la Communauté de Communes Marche Occitane-Val d'Anglin et de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse.

Le Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Mise en Valeur de la Brenne est devenu au 1^{er} janvier 2019 le **Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise ou S.M.A.B.C.A.C.** L'élargissement du périmètre ainsi que les modifications statutaires ont entraîné une modification du nombre et d'une partie des délégués désignés par les différentes collectivités.

Installation des délégués :

Monsieur le Président a déclaré les membres du Comité Syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions. Les membres suppléants n'ont pas été invités à cette première réunion.

Détermination du nombre de Vice-Présidents et de membres du Bureau :

Monsieur le Président fait part du courrier adressé par Monsieur le Président de la Communauté de Communes « Brenne – Val de Creuse » et après délibération, les membres du Comité Syndical ont décidé de créer :

- 7 postes de Vice-Présidents
- 9 postes de membres du bureau

Ces personnes composeront le Bureau avec le Président.

Election des Vice-Présidents

Monsieur Claude MERIOT précise que dans le courrier, en date du 2 janvier 2019, adressé par Monsieur le Préfet avec l'arrêté de modification et d'extension du syndicat, le Président ainsi que 3 Vice-Présidents redésignés par leurs collectivités conservent leur mandat exécutif. Monsieur Jean-Louis CAMUS souligne qu'il n'a été informé de ce fait qu'en fin d'année 2018.

Monsieur Laurent LAROCHE ayant adressé un courrier au syndicat confirme sa candidature pour un poste de Vice-Président afin de représenter le bassin de l'Anglin.

Monsieur Maurice BONNET délégué de la Communauté de Commune Eguzon – Argenton – Vallée de la Creuse, propose sa candidature Il est également élu au Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Monsieur Alain JACQUET et Monsieur Claude MERIOT, très impliqués dans les réunions préparatoires à la modification et à l'extension du syndicat présentent également leur candidature.

Les 3 Vice-Présidents qui conservent leur mandat sont :

- 1^{er} Vice-Président : M. Jean GUIGNEDOUX délégué de Val de l'Indre - Brenne
- 3^{ème} Vice-Président : M. Bernard AUJEAN délégué de Châteauroux Métropole
- 4^{ème} Vice-Président : M. Claude VIDAL délégué de Val de l'Indre - Brenne

Le 2^{ème} Vice-Président, ancien délégué de la Communauté de Communes Brenne – Val de Creuse n'a pas été renouvelé comme représentant de sa Communauté de Communes. Il a été nécessaire de procéder à l'élection des deuxième, cinquième, sixième et septième Vice-Présidents. Monsieur le Président rappelle que ces fonctions ne seront effectives que jusqu'en 2020 avec les élections municipales.

Suite aux élections au scrutin secret, les résultats sont les suivants :

- 2^{ème} Vice-Président : M. Alain JACQUET délégué de Brenne – Val de Creuse
- 5^{ème} Vice-Président : M. Maurice BONNET délégué d'Eguzon - Argenton – Vallée de la Creuse
- 6^{ème} Vice-Président : M. Laurent LAROCHE délégué de Marche Occitane – Val d'Anglin
- 7^{ème} Vice-Président : M. Claude MERIOT délégué de Brenne – Val de Creuse

Election des membres du Bureau

Après désignation des délégués par les Communautés de communes et la Communauté d'agglomération, tous les membres du bureau du syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Mise en Valeur de la Brenne ont perdu leur mandat de délégués, par conséquent, 9 membres du Bureau ont été élus à bulletins secrets.

Mesdames Annick GOMBERT et Edith VACHAUD déléguées de Brenne – Val de Creuse
Madame Jocelyne GIRAUD et Monsieur Jean-Claude BLIN délégués de Eguzon – Argenton – Vallée de la Creuse
Messieurs Philippe GOURLAY et Michel LÉON délégués de Marche Occitane – Val d'Anglin

Monsieur Jean-Louis MARCQ délégué de Cœur de Brenne
Monsieur Jean-Claude CARPENTIER délégué de Monts et Vallées Ouest Creuse
Monsieur Pierre VÉRON de Châtillonnais en Berry

Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Les membres du Comité Syndical décident de procéder à l'élection à bulletin secret de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants, afin de constituer la Commission d'Appel d'Offres.

Messieurs Jean GUIGNEDOUX, Alain JACQUET, Bernard AUJEAN, Claude VIDAL, et Maurice BONNET ont été proclamés membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres

Messieurs Laurent LAROCHE, Claude MERIOT, Jean-Marc SCHMITT, Philippe GOURLAY et Maurice BURDIN ont été proclamés membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

Indemnité du Président et des Vice-Présidents

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident que :

- Monsieur le Président percevra la même indemnité de fonction brute mensuelle égale à 20 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

- Les frais de déplacement ainsi que le frais de repas seront remboursés aux Vice-Présidents lorsqu'ils assisteront aux réunions.

Remboursement des frais de déplacement

Monsieur le Président présente l'organisation du Syndicat qui va entraîner des réunions pour les membres. Il propose au Comité Syndical la mise en place d'indemnités compensatrices pour les déplacements ainsi que le remboursement des frais de repas des membres du Bureau et des membres de la Commission d'Appel d'Offres. Le remboursement des frais de déplacement se fera sur la base des indemnités kilométriques définies réglementairement selon le barème fiscal en vigueur et selon la puissance fiscale des véhicules. Un état sera établi chaque semestre selon les présences aux réunions.

Monsieur le Président clôture la réunion en remerciant les personnes présentes ainsi Monsieur Guy PLANTUREUX pour nous accueillir dans la salle de la commune de Thenay



Le Président


Jean-Louis CAMUS